

SAISON 2017

Règlement sportif et d'organisation des courses

Les catégories retenues pour l'année 2017 sont les suivantes :

Disposition commune à toutes les catégories

1. Aimantation, effet magnétique

Tout aimant additionnel est interdit,

L'attraction magnétique de la voiture sur la piste en condition de roulage ne devra pas dépasser 12 grammes. Avec une tolérance liée à la précision de la mesure ne pouvant excéder 15 g.

2. Lest

Un lest non magnétique est autorisé à l'**intérieur** du véhicule, il doit être non visible. Il est laissé à l'appréciation du préparateur en masse et position.

3. Tension d'alimentation

Elle pourra varier selon la catégorie. Elle est fixée définitivement pour l'année dans chaque catégorie (voir annexe technique).

4. Organisation des courses

4.1 Course classique

Tous les concurrents courent 1 fois sur chacune des 4 pistes avec la voiture qu'ils ont engagée.

La durée des segments est variable selon le nombre de concurrents.

Si < 8 , les segments auront une durée de 15 mn.

A partir de 8 concurrents la durée est de 10 mn.

La durée des segments peut varier en fonction des catégories, dans ce cas la durée des segments est précisée dans le règlement technique de la catégorie.

En dessous de 8 concurrents, la durée peut être réduite à 10 mn si l'ensemble des concurrents sont d'accord pour modifier la durée.

En fonction des catégories, une course d'endurance peut être prévue au calendrier.

Un système de faux départ existe au club, en cas de défaillance de ce dernier, la pénalité est de 1 tour.

En fonction des catégories, les pneus peuvent être tirés au sort, se reporter aux annexes techniques propre à chaque catégorie.

En fonction des catégories et/ou de la décision des pilotes des courses sprint de 5 minutes pourront être organisées. Dans ce cas, il y aura deux courses une dans le sens normal et l'autre dans le sens inverse.

Des courses qualificatives peuvent également être organisées en fonction des catégories. Dans ce cas, il y aura 2 manches de 5 minutes. Les 2 premiers de chaque course sont qualifiés pour la finale, les autres pour la petite finale de classement.

4.2 Rallye

Chaque pilote parcourt 2 fois chacun des 3 circuits du club dans la catégorie VHC et WRC.
Les pneus sont libres.

5. Poignées

Les poignées sont libres sauf pour la catégorie rallye où tout le monde pilote avec une poignée identique par piste.

Les poignées peuvent être imposées, dans ce cas, elles changeront de piste à chaque course, celle de la piste 1 (course 1), passant en piste 2 (course 2)

6. Conformité des véhicules

Après tirage au sort des pneus, si nécessaire en fonction des catégories.

Un contrôle technique sommaire avant l'épreuve (dont pesée de l'attraction magnétique). Ce contrôle aura lieu avant le début de la première séance d'essai.

Après le contrôle technique, plus aucune intervention ne pourra avoir lieu sur le véhicule.

Un pilote dont le véhicule sera considéré comme non conforme pourra en présenter un autre au contrôle technique.

Le pilote dont le véhicule ne sera pas conforme pourra participer à l'épreuve hors championnat.

A l'issue de la course, un contrôle technique avec carrosserie démontée sera réalisé, autant que de besoin, sur les 3 premiers véhicules du classement.

NB : Si les performances d'un véhicule engagé étaient très supérieures à la moyenne des autres véhicules **de même conception**, (1/2 à 1 sec au tour par ex), les pilotes se réservent le droit de prendre les dispositions suivantes :

- une expertise approfondie de la voiture en question,
- un partage avec le préparateur de la solution technique qu'il a découverte et utilisée, de manière à apprécier sa conformité et en faire éventuellement bénéficier l'ensemble de la collectivité,
- si besoin, l'interdiction de course pure et simple de ce type de véhicule et l'invitation à participer avec une auto plus « conventionnelle ».

A l'issue d'une course les pilotes peuvent se réunir pour discuter des problèmes rencontrés durant la course et décider de valider ou non la course.

7. Réparations - avaries techniques

L'assistance pendant les inter-segments est interdite.

Seul un réglage et nettoyage sommaire des tresses et d'une remise en position correcte d'un pneu déjanté (sans nettoyage) est autorisé.

Lorsqu'un pilote est victime d'une avarie légère, s'il considère que l'avarie est de nature à lui faire perdre trop de temps (en particulier si elle a lieu en début de segment) il doit y remédier pendant le temps de course ou utiliser un mulet.

Le pilote doit récupérer la voiture en s'arrêtant devant son poste de pilotage.

En cas d'arrêt au milieu de la piste, la voiture lui parvient par l'intermédiaire des ramasseurs, en essayant de gêner le moins possible les autres pilotes.

8. Utilisation du mulet

Si le concurrent opte pour le remplacement par un mulet de sa voiture engagée, il devra terminer la course avec le mulet.

Le pilote est obligé d'enlever les pneus du véhicule de course pour les mettre sur le mulet.

Si le pilote utilise plus d'un mulet, il sera considéré comme hors course.

9. Attribution des points pour le championnat

L'attribution des points pour l'ensemble des courses est le suivant :

Rang	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Points course	25	22	19	16	13	10	7	4	2	1	0

9.1 Championnat pilote par catégorie

Il est prévu un championnat pour chacune des catégories.

Pour pouvoir marquer des points le pilote doit franchir la ligne d'arrivée.

Le classement final retiendra 75 % des courses inscrites au calendrier et effectivement disputées arrondies au chiffre inférieur.

Si un pilote a participé à moins de 75 % des courses, on retiendra la somme de ses points.

Lors des championnats avec des voitures de conception différente :

- pas de berceau moteur flottant, voitures anciennes ...et d'origine,
- voitures performantes et modernes ou ancienne adaptée,

Les points sont affectés d'un coefficient multiplicateur de x pour les voitures anciennes et d'origine, la précision sera donnée dans l'annexe technique.

9.2 Championnat pilote

Le championnat pilote reprend tous les points du pilote dans toutes les catégories, en retenant 75 % des courses inscrites au calendrier et effectivement disputées arrondies au chiffre inférieur.

Si un pilote a participé à moins de 75 % des courses, on retiendra la somme de ses points.

9.3 Championnat constructeur – préparateur

Un concurrent qui n'aura pas de véhicule performante (ou pas de véhicule du tout) dans la catégorie prévue, pourra « louer » sa prestation de pilote à un autre préparateur qui lui prêtera un véhicule.

Dans ce cas, le pilote ne marquera aucun point constructeur.

Le préparateur marquera les points constructeurs correspondant au classement de son véhicule le mieux classé. Ses autres véhicules engagés ne lui rapporteront aucun point constructeur, toutefois, les points correspondant à leur place seront occultés (les autres concurrents marqueront les points correspondant à leur classement dans la course.).

En cas d'utilisation d'un mulet le pilote ou le préparateur ne marque aucun point constructeur.

Le championnat constructeur reprend tous les points du pilote ou des pilotes ayant pilotés ses véhicules dans toutes les catégories, en retenant 75 % des courses inscrites au calendrier et effectivement disputées arrondies au chiffre inférieur.

Si un pilote a participé à moins de 75 % des courses, on retiendra la somme de ses points.

10. Règlement technique par catégorie

Se reporter aux annexes techniques correspondant aux différentes catégories.